

Exemples d'organisations de temps partiel pour une école dont la journée type est de 5h15 et le mercredi de 3h

de droit ou sur autorisation

Répartition annuelle

	Temps plein	1 jour libéré <i>(soit un 80%)</i>	2 jours libérés minimum <i>(soit un 50%)</i>
Obligation de service	972h	777h36mn	486h
Enseignement	864h	691h12mn 36 semaines à 3,5 jours avec le mercredi + 3 jours de classe <i>soit 1 journée libérée sur 33 semaines et 3 semaines à temps complet</i>	432h 18 semaines à 2 jours sans le mercredi + 18 semaines à 2,5 jours avec le mercredi <i>soit 2 jours libérés toute l'année et 1 mercredi sur 2</i>
Service hors enseignement	108h	86h24mn	54h
Total général	972h	777h36mn	486h

Répartition hebdomadaire

	Temps plein	1 jour libéré toutes les semaines <i>(soit un 78,13%)</i>	2 jours libérés toutes les semaines <i>(soit un 56,25%)</i>
Obligation de service	972h	759h25mn	486h
Enseignement	864h	675h 36 semaines à 3,5 jours avec le mercredi <i>soit 1 jour libéré toute l'année</i>	432h 36 semaines à 2,5 jours avec le mercredi <i>soit 2 jours libérés toute l'année</i>
Service hors enseignement	108h	84h25mn	54h
Total général	972h	759h25mn	486h